



Resiliation formation à distance

Par Anneelise

Bonjour,

Je me suis inscrite le 6 novembre 2020 au Centre Européen de Formation, un délai de rétractation de 14 jours était notifié, je souhaite aujourd'hui resilier.

Comment puis je m'y prendre sachant que je ne répond plus du délais établi et que je n'ai jamais signé de contrat mais que j'ai déjà réglé des frais.

Merci de ce que vous pourrez faire pour m'aider.

Anne.